

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours des mois de février et mars 2018 :

Vente à Les Habitations Entourages inc. d'un terrain constitué du lot 6 134 815 du cadastre du Québec, situé entre la terrasse Sainte-Maria-Goretti et la rue Marion, au nord de la 96^e Avenue, d'une superficie de 102,4 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour 34 230 \$ (CE18 0390)

Vente à 9171-5342 Québec inc. d'un terrain constitué du lot 3 636 041 du cadastre du Québec, situé sur la rue Alphonse-D.-Roy, au sud de la rue Sainte-Catherine, d'une superficie du 107,2 m², dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, pour 6 200 \$ (DA176337006)

Vente à Les investissements Groupe DIACO s.e.n.c. d'un terrain constitué du 1 056 355 du cadastre du Québec, situé à l'avant de la bâtisse sise au 11740, 6^e Avenue, d'une superficie de 173,3 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour 9 530 \$ (DA184501002)

Vente à Gisèle Sillye et Raafat Henein d'un terrain constitué du lot 1 063 775 du cadastre du Québec, ayant front sur le chemin de la Côte-des-neiges et adjacent à la bâtisse sise au 3021, avenue de Trafalgar, d'une superficie de 15,3 m², dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour 5 000 \$ (DA184501003)

Vente à Christina Procino et Andrew Johnson d'un terrain constitué du lot 6 066 693 du cadastre du Québec, situé du côté ouest de la 70^e Avenue, au sud de la 4^e Rue, d'une superficie de 75,4 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour 4 152 \$ (DA184396002)

Vente à Silvio Pandolfini d'un terrain constitué du lot 1 248 538 du cadastre du Québec, situé au sud-est du boulevard Perras et de l'avenue Armand-Chaput, d'une superficie de 77,7 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour 5 225 \$ (DA174386004)

Fait à Montréal, le 27 avril 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat